LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 30 JUIN, 1910. NUMERO 39

CONGRES PROVINCIAL DES CANADIENS-FRANCAIS D'ALBERTA

Copie officielle des minutes de l'assemblée préliminaire tenue le 22 juin 1910 à Rivière-qui-Barre

Les Canadiens-français, réunis en convention à Rivière-qui-Barre, le 22 juin courant, pour jeter les bases d'un grand congrès national de nos compatriotes de l'Alberta, **ont adopté les motions** suivantes:

Proposé par M. Omer St. Germain, secondé par M. Wilfrid Gariépy,

Que le bureau d'organisation se compose d'un Président, de deux vice-Présidents, d'un Secrétaire et d'un Trésorier, choisis parmi les membres de la **société** d'Edmonton et que chaque société de la province nomme deux délégués qui feront partie du comité d'organisation qui aura son siège à Edmonton.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Romuald Morin, secondé par le Rév. P. Beaudry,

Que M. Wilfrid Gariépy soit élu président actif de ce congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Romuald Morin, secondé par le docteur Couillard,

Que le Rév. Père Beaudry soit élu 1er Vice-Président de ce congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Fleuri Perron, secondé par le Rév. J. A. Ethier,

Que M. J. M. Deschênes soit élu second Vice-président de ce congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Edouard Chevigny, secondé par M. Charles Bellerive, que M. J. Auguste Galibois, soit élu Secrétaire général de ce congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par le Rév Père Beaudry, secondé par M. Fleuri Perron,

Que le Rév. Père Cornellier soit élu Trésorier Général de ce congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Wilfrid Gariépy, secondé par M. Omer St. Germain:

Que Monseigneur Legal, M. le Sénateur Roy, soient tous deux élus présidents d'honneur, et que MM. P.E. Lessard, M.P.P., J. L. Côté, M.P.P., et Lucien Boudreau M.P.P., soient élus tous trois Vice-présidents d'honneur de ce congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par le Rév. M. J. A. Ethier, secondé par le Rév. M. Pilon,

Que tous les efforts possibles soient faits par tous les membres de la Société St. Jean Baptiste, en vue de faciliter la tâche considérable du Secrétaire-Général, en lui faisant parvenir listes de toutes les diverses associations locales de la St. Jean Baptiste existant dans l'Alberta; en lui faisant parvenir aussi toutes les suggestions de nature à aider au succès définitif de notre congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Omer St. Germain, secondé par le Rév. Père Beaudry,

Que M. le Secrétaire général adresse une invitation formelle à chaque association locale de la St. Jean Baptiste, de lui faire connaître les noms de deux délégués, considérés comme directeurs du congrès.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Wilfrid Gariépy, secondé par M. J. Auguste Galibois,

Que des remerciements soient dus et soient **offerts**:

1o Au Cercle de la Rivière-qui-Barre pour la cordiale réception de ce jour, et la superbe célébration patriotique qu'ils ont si bien organisée.

2o. Au Rév. Monsieur Ethier, pour son généreux concours et le **dévouement inlassable dont** il a fait preuve en cette circonstance.

3o. Au Rév. Père Simard, de St. Albert, pour la grande beauté de son allocution patriotique de ce matin, dont les semences certes ne seront pas perdues.

4o. A l'éminent curé de Vonda **monsieur l'abbé Bérubé, qui a** bien voulu venir de si loin pour célébrer avec nous notre fête nationale, et nous donner le bénéfice de son expérience d'organisateur et de ses connaissances étendues sur l'agencement des diverses sections de la Société St Jean Baptiste.

Adopté unanimement.

Proposé par Monsieur Romuald Morin, secondé par le Rév. Père Beaudry,

Que copies des minutes de la présente séance soient adressées aux **journaux français de la** province, avec prière de publier.

Adopté unanimement.

Après de judicieuses remarques de monsieur l'Abbé Bérubé sur l'opportunité d'avoir un organisateur-voyageur en vue de ramifier sur un seul tronc toutes les différentes **sections de la** Société St. Jean Baptiste, existant dans la province, l'assemblée s'ajourne à 8.30 p.m.

Le Secrétaire-Général,

J. A. GALIBOIS.

UN MARIAGE A STRATHCONA

Le 27 juin courant, M. Emile Pilon conduisait à l'autel Melle Victoria Moreau, fille de M. David Moreau.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par le R. P. L. Pilon, O.M.I., frère du marié.

Une messe solennelle fut célébrée à laquelle assistèrent un grand nombre de parents et d'amis des deux familles.

M. l'abbé A. Pilon, curé de Lamoureux, un autre frère du marié avait pris place au choeur.

L'heureux couple est parti pour un voyage de quelques jours à Calgary.

A leur retour, M. et Mme Emile Pilon demeureront à Strathcona.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

FRANK, Alta.

M. Lussiez, entrepreneur de Lethbridge, est actuellement à Frank, où il vient de construire 14 maisons de mineurs pour la Cie Canadian Coal Consolidated. M. Lussiez a entrepris également la construction d'un vaste sanatorium pour la même Compagnie qui veut utiliser ses magnifiques sources d'eau **sulfureuses**.

Ce sanatorium sera superbe, il comprendra 82 chambres avec une salle de bain pour chaque chambre.

Frank est un village presque exclusivement français et belge. Si un Français, ou un Canadien-çais, entreprenant venait s'installer ici, soit comme épicier ou boucher, nul doute qu'il ferait d'excellentes affaires car le seul magasin que possède Frank profite de l'absence de concurrence pour augmenter considérablement les prix.

Une famille de 3 personnes, **aux prix actuels des denrées, est** obligée de dépenser une moyenne **de 60 dollars par mois.**

STETTLER ET ENVIRONS.

Dimanche passé, 19 juin, monsieur et Madame Pivert avaient réuni à leur ferme du Lowden Lake, la colonie française des environs. Un diner à la mode française fut offert aux invités. Les honneurs de la maison étaient faits par M. et Mme Rivert et Mlle Marcelle.

Le soir, tout le monde se retira enchanté de cette excellente journée. Le dimanche précédent, c'était au ranch de MM. Michaud et Joba, **sur les bords pittoresques** de la Red Deer, **que les Français** du Sud de Stettler s'étaient donné rendez-vous. La présence de dames en toilettes printanières et **la nombreuse compagnie de** joyeux "bachelors," mettaient un entrain inaccoutumé dans ce charmant coin de notre pays. L'après-midi se passa en une joyeuse partie de pêche ou malgré les chants et **les lazzis une cen**taine de poissons furent attrapés.

Il est à souhaiter que ces réunions se répètent le plus souvent possible. C'est le meilleur moyen de resserrer entre nos compatriotes les liens de solidarité et d'union qui font la force des nations, comme celle des petits groupements de colons.

Elections partielles d'Alberta

Le premier-ministre Sifton est élu par une forte majorité

Nous recevons en dernière heure les résultats des élections partielles qui ont eu lieu hier, mercredi dans la province.

Ces résultats sont les suivants:

VERMILION

Hon. A. L. Sifton, 595 voix. *Elu.*
J. G. Clark, 375 voix.
Majorité 220 voix.

MEDICINE HAT

Au moment de mettre sous presse, l'hon. Mitchell a une majorité de 356 voix. Son élection est assurée, avec une majorité du double quand tous les résultats seront connus.

SIR WILFRID ET LES CANADIENS-FRANÇAIS D'EDMONTON

Nous apprenons avec plaisir que durant son séjour à Edmonton, le 9 août prochain, Sir Wilfrid **Laurier assistera à une réu**nion spéciale des Canadiens-français de la capitale et des environs **qui se tiendra à deux heures à la** Salle des Fêtes de l'Ecole Séparée.

Le Premier-ministre adressera la parole en français à l'auditoire.

Il y aura lecture d'une adresse de bienvenue suivie d'une présentation générale des personnes présentes.

Nul doute que les Canadiens-français de toute la région se feront un devoir de venir en grand nombre présenter leurs hommages et souhaiter la bienvenue dans l'Ouest à leur éminent compatriote dont l'admirable carrière est un sujet de légitime orgueil pour toute notre nationalité.

LES CHOSES QUI PASSENT

"Les hommes qui, à 29 ans, ne seront pas mariés, seront astreints à une période supplémentaire de service militaire."

"Les employés du gouvernement devront contracter mariage avant l'âge de 25 ans.

"Le salaire des pères de familles, sera augmenté proportionnellement au nombre d'enfants, à partir du quatrième inclus.

Telles sont les dispositions d'un projet de loi qui vient d'être introduit devant le parlement français.

Or, la France donne là un grand spectacle au monde. Plus d'enfants.... elle se mourait, et, moribonde, la voici qui se redresse pour se replacer plus vivante à la tête des nations. C'est une de ses résurrections déconcertantes dont elle seule semble avoir l'énergie.

Car, la France était tombée au dernier rang du monde dans les statistiques d'accroissement de la population. Depuis cinquante ans, elle restait presque stationnaire et, en regard de ses voisins, de l'Allemagne surtout qui se multiplie si vite, son statu quo devenait un terrible recul.

On ne se mariait plus, ou, si on **se mariait, on n'avait qu'un en**fant ou deux, ou **même point. Une** des causes de cette restriction de la famille est assurément dans le coût élevé de la vie moderne; le luxe prend la place du nécessaire et maints budgets de petits employés sont engloutis par les toilettes de la femme.

Mais une cause plus profonde est la crainte des riches de diviser leurs richesses; cause profonde, car elle est une détermination **réfléchie, assise sur les erre**ments d'un autre âge. L'ancienne noblesse, par une conception renversée de l'existence, considérait l'amoncellement de ses biens **comme le but de ses lignées. Il** était nécessaire de transmettre intact **aux générations** à venir le **bloc du patrimoine antique**

C'est pourquoi on avait inventé le droit d'aînesse. La Révolution a supprimé le droit d'aînesse, mais les habitudes de l'âme n'ont pas été brisées par les lois; et la bourgeoisie française, qui croit se hausser en imitant les anciennes erreurs de l'aristocratie, ne trouve rien de mieux que de rétablir le droit d'aînesse en s'en tenant à l'héritier unique.

Depuis longtemps les hommes de coeur, les vrais patriotes, s'alarment et cherchent à conjurer le mal. Trois enfants leur apparaissent le minimum strictement nécessaire pour entretenir la population sans l'augmenter: car deux enfants remplacent seulement les parents et un troisième est nécessaire pour les aléas des morts des deux premiers et pour prendre la place des individus que des circonstances forcées **laissent sans postérité. Aussi** est-ce seulement **à partir du qua**trième enfant que les primes commencent à prendre effet.

On avait proposé que dans certaines administrations on fit, sur le traitement des célibataires, une très légère retenue qui, tous calculs faits, alimenterait largement les primes. Certaines compagnies de chemins de fer de France, du reste, sans recourir à une retenue sur d'autres employés, ont spontanément augmenté le salaire des pères de famille et ce, en proportion du nombre d'enfants.

Mais il a semblé aux promoteurs du nouveau projet de loi que de simples encouragements ne seraient pas suffisants et que devant la grandeur du mal qui prenait les proportions d'un fléau, des moyens coërcitifs étaient nécessaires.

Et rien n'est plus équitable en effet que d'imposer une période d'instruction supplémentaire aux hommes, qui à 29 ans, ne sont pas chargés de famille. Si, par contrecoup, on peut diminuer la période des hommes mariés à 21 ans, on va peut-être voir la nouvelle loi porter des fruits très rapides et très abondants.

Rien de plus juste non plus que d'obliger au mariage les employés du gouvernement. Un grand nombre des emplois sont plus ou moins des sinécures ou, **en tous** cas, des places de faveur. Et l'on distribuerait **gratuitement à des célibataires l'argent versé par des** pères de famille! Ce serait de la folie!

Espérons donc que la loi va communiquer à tout le pays l'énergie des législateurs, car c'est l'énergie morale qui est la clé de voûte des nombreuses familles. Celui qui restreint sa famille n'agit pas toujours sous l'empire des préoccupations financières; il ne faut pas toujours lui jeter la pierre comme à un misérable; il n'est souvent qu'un faible, un pusillanime qui craint des **charges trop lourdes** à ses épaules. Au lieu que l'homme énergique, confiant dans ses forces, qui ne redoute rien dans la vie, accepte gaiement et courageusement à l'avance le poids et la responsabilité de nombreux enfants. Et c'est pourquoi les familles nombreuses sont certainement le signe des races fortes.

SYLVUS.

ECHOS DE LA FETE DE LA RIVIERE-QUI-BARRE

Nous publions en une autre colonne, les minutes de l'Assemblée préliminaire du Congrès national des Canadiens-français d'Alberta; il nous reste à donner le compte-rendu des courses et du concert qui terminèrent la belle fête de Rivière-qui-Barre.

Les courses avaient attiré un grand nombre d'amateurs de chevaux et il est juste de dire que ce fut une des manifestations sportives les plus réussies que nous ayons eues encore.

Dans l'épreuve pour chevaux de fermiers, les gagnants furent MM. Albert et Edmond Comeau.

M. Paquet, de l'hôtel Richelieu se classa premier dans la course au galop.

Une course intéressante fut celle courue par les chevaux de MM. Albert Comeau et Paquet pour une bourse de $50.00.

Les conditions de l'épreuve étaient que le cheval de M. Paquet devait couvrir 3 tours de piste dans le temps mis par le cheval de M. Comeau à en effectuer deux.

M. A. Comeau sortit vainqueur de l'épreuve haut la main.

Après le souper eut lieu, dans l'église, l'assemblée préliminaire du Congrès, qui fut suivie immédiatement du concert donné par les élèves du Séminaire de St. Albert.

Nous devons de vives félicitations à ces jeunes artistes pour le brio avec lequel ils interprétèrent les deux comédies inscrites au programme de la soirée: "Les Crampons de Sauvetage et Johnston's Busy Day."

Ont droit également aux félicitations de tous, les professeurs qui préparèrent aussi parfaitement ces comédies.

Nous recevons du secrétaire du Cercle St. Jean Baptiste de Rivière-qui-Barre la note suivante que nous insérons très volontiers:

"Maintenant que la fête est terminée il me reste un devoir bien agréable à remplir, celui de remercier tous ceux qui ont bien voulu se rendre à Rivière-qui-Barre le 22 juin dernier.

"Je constate avec plaisir que notre appel a trouvé un écho profond dans tous les coeurs canadiens-français et l'enthousiasme avec lequel chaque compatriote a répondu suffirait à nous dédommager amplement des efforts que nous avons tentés pour la réussite de la célébration de notre fête nationale.

"Je tiens à remercier de tout coeur au nom du Cercle St. Jean Baptiste de Rivière-qui-Barre, ceux qui par leur présence et par leur dévouement ont assuré le succès de la fête si chère à tous que nous avons vue se dérouler à Rivière-qui-Barre avec une si grande joie patriotique.

"Merci aux membres du Clergé qui ont bien voulu venir en si grand nombre nous apporter le réconfort de leur présence.

"Merci à la presse qui s'est faite avec tant de dévouement la collaboratrice de nos efforts.

"Encore un fois, merci à tous.

J. O. M. LEGAULT,
Secrétaire du Cercle St J.-B. de Rivière-qui-Barre.

LE 24 JUIN A EDMONTON

Beau succès de la fête intime.

Le soir du 24 juin les Canadiens-français d'Edmonton se réunissaient à la Salle de l'Ecole Séparée pour prendre part à une fête intime organisée pour célébrer notre anniversaire national.

Disons tout de suite que la soirée fut un grand, très grand succès dont une bonne partie revient légitimement aux dévoués organisateurs: MM. Louis Madore et J. A. Galibois.

Environ trois cents personnes étaient présentes, parmi lesquelles se trouvaient de nombreuses et charmantes compatriotes aux toilettes claires jetant une note harmonieuse dans la salle.

L'élite de la société canadiennes-française avaient répondu à l'invitation du comité, le clergé lui-même était représenté par les RR. PP. Naessens, Beaudry et Cozanet.

La soirée débuta par le chant "O Canada" interprété d'une façon superbe par M. Léo. Savard, qui fut l'objet de longs applaudissements et d'un rappel.

Le Dr Harwood, l'excellent ténor diplômé du festival d'Alberta, chanta ensuite avec la voie merveilleuse qu'on lui connait la mélodieuse "Berceuse de Jocelyn."

M. J. A. Galibois déclama avec une excellente diction le beau poème de Crémazie, "le Drapeau de Carillon." Cette déclamation alternée de chants obtint un grand succès et l'on fit une magnifique ovation aux deux interprètes, MM. Galibois et le Dr. Harwood.

Signalons encore, dans la partie musicale, le chant: "Un jour la France sur nos bords," interprété par M. L. Savard et repris en choeur, au refrain, par l'assistance, et "France et Canada" délicieusement chanté par Melle Levasseur dont tout le monde a apprécié le joli timbre de voix et la grande flexibilité d'intonation.

M. Lucien Dubuc, fit preuve d'un excellent talent de pianiste en accompagnant les chanteurs.

Le bal, très élégant et qui fit la joie des jeunes, se prolongea fort avant dans la nuit.

La collation et les rafraichissements furent très gracieusement servis par Melles G. Tessier, R. Denis, D. Bérubé, Lambert, E. Blais, Levaseur, Gariépy, Deschênes et plusieurs autres dont les noms nous échappent, mais qui toutes rivalisaient de jolliesse et de grâce dans leurs délicieuses toilettes blanches barrées d'une large écharpe tricolore, emblême de la fête du jour.

N'oublions pas de mentionner à propos du service des rafraichissements, l'excellent travail d'organisation de MM. Armand Chénier, L. A. Giroux, Emile Tessier et Jules Royal, ce dernier surtout s'est prodigué pour faire du service un véritable succès.

Parmi les généreux donateurs qui ont bien voulu aider de leur bourse et par leur travail à la réussite de cette fête intime nous citerons MM. Louis Madore, J. A. Galibois, Dr Blais, Dr Couillard, Horace Bélanger, J. E. Laurencelle, J. H. Gariépy, L. J. A. Lambert, Joseph Beauchamp, J. E. Léonard, J. E. Thériault, Lucien Dubuc, Wilfrid Gariépy, Alexandre Laurendeau, ainsi que la Banque d'Hochelaga; parmi les dames nous mentionnerons au premier rang Mme Louis Madore, J. Royal, Oscar Tessier et C. H. Bélanger.

UNE MISE AU POINT NECESSAIRE

Edmonton, 28 juin, 1910.

Monsieur l'Editeur.

Le rédacteur du "Edmonton Capital" ayant bien voulu reproduire un sommaire des attaques faites dimanche dernier, contre la nationalité canadienne-française, par le Rév. M. J. W. Duclos, dans l'Eglise Presbytérienne Ernskine, je crois devoir, au nom de mes compatriotes d'Edmonton, donner une réponse courtoise mais ferme à la sortie injustifiable du Rév. Monsieur.

D'abord, sachons que son auditoire se composait en grand partie d'enfants de diverses écoles protestantes de la ville; premier tort, puisque les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain, et qu'il est toujours coupable et souvent criminel d'induire en erreur ces petits hommes dont les connaissances historiques ne sont pas encore assez étendues pour bien saisir le sens des assertions erronées d'un conférencier ou d'un prédicateur quelconque. Dans ces cas-là, ce n'est pas la vérité **vraie qui de**meure dans l'esprit d'un auditoire juvénile: ce n'est que l'apparence plus ou moins sensible de la vérité. Deuxième tort: conclure que la dualité des langues est un grand obstacle et même une menace contre notre intégrité nationale, c'est renverser tout stupidement cet argument qui nous dit que deux forces tirant dans le même sens ont plus de pouvoir qu'une seule force isolée, et si le Canada a grandi considérablement depuis vingt ans vers son unité nationale, sous la protection des institutions britanniques qui nous régissent, c'est que les deux races les plus intelligentes du monde y ont mis la main, et que la part de l'élément français dans ce grand travail de gestation que traverse notre pays n'a pas été la moindre.Si l'élément français de la Province de Québec auquel j'appartiens par mon origine n'avait pas produit les hommes éminents qu'elle a fourni au conseil de la nation, notre pays ne s'acheminerait pas aussi rapidement vers la grandeur de ses destinées, que l'on ne cesse de nous représenter splendides par cette formule: le 20ème siècle sera le siècle du Canada. Je laisse à l'intelligence de mon honorable prédicateur de discerner, s'il a quelque peu d'envergure, ce que le Canada a gagné d'avoir trouvé à Québec, issus de la race canadienne-française, des hommes d'état comme Lafontaine, Cartier, Morin et Sir Wilfrid Laurier.

Relativement à son affirmation que la Province de Québec poursuivait son objectif suprême de devenir une petite république française sur les bords du St. Laurent, cela est tellement ridicule, que je me suis surpris à penser que le jugement du Révérend Monsieur était exactement ce que de nombreuses personnes m'avaient dit, et cette affirmation ne mérite pas de réponse.

Maintenant nous allons lui citer les textes mêmes de notre Constitution Canadienne, pour réformer un peu le sens de son jugement sur l'histoire.

Confédération du Canada, 1867 Article 133.

Dans les Chambres du Parlement du Canada et les Chambres de la Législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif: mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire: et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux du Canada, qui seront établi sous l'autorité du présent acte, et par devant les tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues."

Voilà, monsieur, les textes de notre Constitution qui garantissent le droit à la dualité des langues. Maintenant quand à changer tout cela, je crois qu'il est un peu ridicule pour un homme, qui est déjà rendu à la cinquantaine, sans jamais avoir eu la moindre influence nulle part, de jouer le role du Moïse sauveur, en descendant de la Montagne avec ses tables de loi sous le bras. D'ailleurs il a bien mal choisi son temps pour clamer contre la dualité des langues dans notre pays, quand notre Souverain vient d'accorder cet usage aux Républiques Sud Africaines. Et pourtant, il serait assez difficile de soutenir que la langue boër, a jusqu'ici, autant que la langue française, servi de véhicule universel à la plus haute civilisation moderne. Pour résumer ma réponse, au point de vue de mes compatriotes, disons que nous chérissons tous le lien britannique, pourvu que l'on ne nous impose rien de plus que prévu dans l'Acte de l'Amérique du Nord. Disons aussi que chaque race devrait conserver ses traits distinctifs formés par l'usage de sa langue, la connaissance de sa littérature.

J. A. GALIBOIS.

FEUILLETON DU " COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 24

—Ainsi, dit sir Bear tout en découpant la pièce de venaison froide que Basile avait déposée devant lui, ainsi, monsieur Georges Man, vous connaissez de près l'ordre des Pères Gris sur lequel on a publié dernièrement tant de dissertations intéressantes? Savez-vous que cet ordre est bien compromis chez nous et que le père Etienne, votre ami, n'aurait pas obtenu facilement un permis de séjour, s'il avait voulu vous accompagner en Angleterre. Ne disait- on pas que le père Etienne venait d'être nommé supérieur de l'ordre?

—Oui, mais il est trop malade encore pour prendre son poste; il ne se remet pas aussi vite que moi des fièvres que nous avons prises ensemble dans les grands marécages de Linbag, pendant notre voyage d'Amérique.

—Vous êtes guéri?

—Je suis un peu sur pied.

—Le père Etienne était l'ami intime de mon neveu Jean de Burgau?

—Oui, dit Georges, le père Etienne était notre ami à tous deux, mais bien qu'il ne fût pas beaucoup notre aîné, Jean et moi étions un peu ses disciples.

De nouveau son visage s'assombrit.

—C'est le père Etienne, qui vous envoie?

—Oh! je serais venu de moi-même et plus tôt si cela m'avait été possible; mais, en effet, il dit sans y songer et comme malgré lui:

—Nous ne pouvons admettre les nouvelles que nous avons reçues de notre ami. Et d'abord son départ imprévu...

—Mon neveu ne vous avait-il pas informé de son dessein?

—Nous étions séparés. Le père Etienne et moi sommes restés perdus dans ces marécages, demi-morts, sans nouvelles. Quand à la fin on nous a rapatriés, nous avons appris que Jean de Burgau avait perdu la raison. Mais il y a là quelque terrible méprise.

—Mais ,dit Josiah d'un air bon enfant, votre séjour dans les marais ne vous a peut-être pas bien rendu apte à en juger.

Georges regarda fermement le railleur.

—Vous vous trompez, monsieur, répliqua-t-il, si vous vous imaginez que nos soupçons n'ont pas de fondement et que je viendrais ici sans quelque preuve. Non, non, Jean n'est pas fou, c'est impossible.

—Mon cher monsieur, pardonnez-moi, fit sir Bear, mais c'est comme si vous disiez de Jean: il n'est pas mort, c'est impossible parce que je l'ai vu bien vivant l'année dernière.

—Vous ignorez peut-être, sir Bear, quels bruits regrettables ces événements ont fait naître dans un certain milieu?

—Dans un milieu monastique, catholique, votre milieu. Dans le nôtre il en a couru aussi. On a bien accusé votre ordre, — ou l'ordre du père Etienne, je suppose que c'est la même chose,— d'avoir voulu accaparer et peut-être séquestrer l'héritier de lord Archibald. Une absurdité vaut l'autre. Les langues sont faites pour s'agiter mal à propos.

—Vous êtes plus intéressé que nous à démentir ces absurdités.

—Qu'a-t-on dit dans les couvents d'Irlande? Que Jean n'était pas fou. qu'on le retenait ici malgré lui, dit sir Bear, avec le plus profond dédain. Vous devez pourtant assez bien connaître mon neveu pour savoir que, tel qu'il était jadis, on ne le retenait pas malgré lui.

Il s'interrompit, miss Araminthe venait de laisser tomber avec bruit sa fourchette sur la table. Elle tournait vers les deux hommes son visage épouvanté et, à la surprise générale, elle parla.

—Comment peut-on! fit-elle avec des sanglots dans la voix. N'est-ce pas une abominable calomnie!... Mais, monsieur, il est notre parent, il se nomme comme nous. C'est le cousin de nos enfants, un jeune homme comme Jack, Franck ou Josiah... Et l'on prétendrait que nous sommes ses ennemis... c'est abominable, vous dis-je...

—Taisez-vous, Araminthe, dit le baronnet sans colère.

Mais le chagrin et l'indignation de la vieille demoiselle étaient si évidents et si sincères que Georges regretta de les avoir involontairement provoqués.

—Je n'ajoute pas foi plus que vous à ces récits sensationnels; aussi je m'adresse à vous pour éclaircir un point dont vous apprécierez la valeur. A quelle date exacte avez-vous revu Jean de Burgau depuis sa brouille avec lord Archibald son oncle?

—A la fin de janvier, répondit tranquillement sir Bear. — Monsieur, reprenez donc une tranche de pâté. — Le vingt ou le vingt-deux janvier, Josiah ou Malcolm Bear, mes fils, se rappelleront mieux que moi.

—Le vingt, dirent à la fois Malcolm et Josiah.

—Eh bien! fit Georges soucieusement, nous sommes presque certains que Jean a quitté l'Amérique bien avant cette date, en septembre au plus tard. C'est là surtout que doivent porter nos recherches. Si le moindre doute subsiste, il nous faut à tout prix retrouver la trace de Jean entre ces deux époques. Dès septembre, Jean n'était plus aux Etats-Unis; ou était-il? dit le jeune homme d'un accent si grave et incisif que chacun autour de lui sentit une impossibilité soudaine de lui répondre.

—Il était à Cairnbagh avec moi, répondit une voix flûtée.

Et M. Amos, rougissant jusqu'à la racine de ses blonds cheveux sous le feu croisé des regards, ajouta d'un air effarouché, mais sur un ton positif:

Je l'ai rencontré en octobre, dans les grandes prairies de Cairnbagh que je traversais moi-même, nous avons été bloqués là deux semaines par des inondations, et, depuis, il m'a écrit à plusieurs reprises.

—Mais, reprit-il avec une charmante défiance de lui-même, ce n'est peut-être pas de la même personne. Je parle de Jean de Burgau, neveu de lord Archibald, qui s'était querellé avec son parent et qui est resté longtemps en Amérique.

—Mais si, nous venons de le dire, répliqua assez brusquement Malcolm.

—Oh! alors je puis donner de ses nouvelles.

—Inutile, il est ici.

—Ici. Il est ici?, Jean de Burgau? Ah! je ne pensais guère, monsieur Georges Man, qu'il était cet ami que vous veniez voir à Blackhorn.

Amos était tout rouge d'animation, ses yeux s'arrondissaient comme deux lunes d'azur, ses cheveux plats se soulevaient de la plus fascinante manière.

—Mais serais-je indiscret? fit-il s'anéantissant déjà dans le remords de sa familiarité. Et puis, les bontés dont m'a entouré Jean de Burgau vous intéressent peu.

Tous les Burgau, sans lui répondre, le regardaient avec une stupeur contenue. Mais Georges lui dit:

—Vous nous intéressez beaucoup au contraire et votre témoignage nous rend un véritable service.

—Mais, monsieur Amos, êtes-vous sûr de ne pas vous embrouiller dans vos souvenirs? demanda sévèrement sir Bear.

—Ah! mon Dieu, dit l'excellent jeune homme dans la dernière confusion, auriez-vous des raisons de croire que je m'embrouille! Jean-Lancerot-Mortimer de Burgau... J'ai des lettres de lui. Oui, oui, je ne les aurais pas détruites, elles sont restées avec mes effets dans mon petit logement de Broad-Lane. Il m'avait protégé, recommandé à son oncle, puis il s'est lassé de moi, fit-il avec componction. Mais je vous montrerai ses belles lettres.

—En attendant, dit sir Bear, en se levant de table, je suis prêt, monsieur Georges Man, à vous fournir tous les renseignements que vous désirez. Disposez de moi, je suis à vos ordres en reconnaissance de l'affection que vous gardez à mon neveu.

Georges, l'air moins contraint et réservé qu'au début, se disposait à suivre sir Bear; pendant que le baronnet adressait quelques mots à miss Araminthe, lady Roselyne se rapprocha de Georges et le regarda avec une curiosité ingénue d'enfant gâtée.

—Je suis fâchée que vous me trouviez héritique, dit-elle, mais j'ai du bon tout de même et je suis contente de vous connaître monPère.

—Mon Père?.... répéta-t-il en souriant. NNon... du moins, pas encore.

—Oh! vous y viendrez bientôt, ce n'est qu'une affaire de temps pour vous d'être Père Gris, comme pour moi de devenir un ange. C'est comme Malcolm.. qui sait? J'aimerais, Malcolm, à ce que vous donniez' la main au bon Père.

Après une hésitation, les deux hommes se serrèrent légèrement la. main.

Sir Bear emmena Georges; le jeune Amos, d'un air affable et modeste, accompagna les ladies au jardin.

Une heure après, les Burgau reparurent avec Georges. Sir Bear s'avança dans le parloir, il vit de loin Amos qui semblait rentrer d'une promenade avec Jessy et miss Araminthe.

—Lady Monique est-elle au pavillon? demanda sir Bear à sa fille.

Jessy répondit négativement et s'éloigna avec miss Araminthe.

—Pourquoi, demanda sir Bear à Amos, ne nous disiez-vous point que vous aviez été en relations avec mon neveu?

(A suivre.)



Stances

Il est des jours de brume ou nul astre ne luit,
Où le vaisseau sur mer, aux vents des destinées,
Comme un grand monstre noir qui fend du front la nuit,
File sans savoir où, les vergues inclinées.

Au coeur, cet océan que nul n'a pu sonder,
Il est des jours brumeux que nul soleil n'éclaire,
Où l'amour, ce navire inquiet de tarder,
Subit les lourds assauts des vagues en colère.

Il est des jours luisants de soleil printanier,
Où, glissant sur la mer plane qui brille toute,
Vers le port où finit le voyage dernier,
Majestueusement le vaisseau suit sa route.

Au coeur, où l'amour creuse en paix son clair chemin,
Il est des jours sereins dont profite la voile,
Certaine de toucher le but cher dès demain;
Où, la nuit, chaque flot réfléchit une étoile!

ALBERT LOZEAU.

CHRONIQUE

Pour des Héros.

Vous n'êtes pas sans connaître le beau mouvement des jeunes gens de l'Association Catholique de Montréal, en faveur des dix-huit héros du Long-Sault. La pensée généreuse d'élever un monument à Dollard des Ormeaux devait jaillir de l'enthousiaste fierté de la jeunesse. Sans hésiter, à la Dollard comme l'a si bien dit, l'A. C. J. C. a pris l'initiative, au lendemain de l'anniversaire du fait-d'armes que tous les journaux ont célébré, de donner une preuve tangible de l'admiration de tout un peuple: et tous ont suivi.

Il faut que la population française de l'Ouest à son tour, apporte son aide à la réalisation de ce beau projet. Notre vie nationale ne doit pas se scinder. A l'Est ou à l'Ouest nous appartenons au grand "Tout" français: nos origines sont les mêmes: nous devons avoir l'égal orgueil des gloires de jadis et contribuer à les commémorer.

Dollard des Ormeaux appartient à la Vieille France comme à la Nouvelle.

Nous avons vu le geste chevaleresque desFrançais de Montréal réclamant leur part de travail dans cette entreprise patriotique: ne verrons-nous pas l'union des Canadiens-français et des Français de l'Ouest pour aider à la célébration de l'héroïsme de ces dix-huit braves français?

MAGALI.

P.S.—Les souscriptions sont reçues par: l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne. (Casier 2783, Montréal.)

CAUSERIE DE CORDON ROSE

Pour le Coin Féminin.

Sur un air nouveau, il est de mode aujourd'hui, de chanter une très vieille antienne: la femme dans son domaine. Le domaine de la femme! Cela sonne mieux que la cuisine et les casseroles auxquelles on la renvoyait jadis et à propos de tout, son champ d'action paraît s'en élargir: c'est toujours une concession morale d'obtenue. Oh! les mots, les mots!

Une de mes amies, une jolie et charmante fermière, douée d'un esprit positif, s'en fut, l'autre jour, trouver son seigneur et maître et, humblement, lui demanda de définir les frontières de ce domaine, dont la veille au soir, il avait fait une brillante apologie. Le très aimable mari, un peu interloqué, essaya vainement de s'esquiver à l'aide de la phraséologie de circonstance. La fine mouche, sans cesse, le harcelait, exigeant des mots précis, une description complète des bornes qui devait l'enfermer dans ce fameux domaine. Vous devinez que le débat s'acheva par la défaite du mari!

S'il est, pour ainsi dire, impossible d'assigner à la femme les limites de son rôle, justement parce que son influence doit se faire sentir sur tout et en tout, il n'est pas moins vrai et juste de réclamer pour elle autorité et pouvoir en ce qui concerne certaines de ses occupations, certains de ses actes. Avez-vous jamais rencontré la femme-marionnette? Ses idées—si l'on ne profane pas le mot en l'appliquant aux pâles productions de sa cervelle—ses idées sont le reflet de celles de son mari,—non pas qu'elle les ait adoptées à cause de leur justesse—ses gestes sont calqués, son initative n'irait pas jusqu'à composer le menu d'un dîner. Veuve, et sans fortune, elle aurait la ressource de retourner à sa sujétion de petite fille ou la somme de passivité suffisante pour subir l'affection tyrannique d'une belle-mère.

Ne m'accusez pas de médisances. Je sais des jeunes femmes aimantes, d'un naturel gracieux, d'un dévouement à toute épreuve envers leur mari. Elles n'ont rien de l'émancipée que vous paraissez croire que je glorifie. Elles possèdent cette fermeté qui gagne et conserve bien mieux le coeur de l'aimé que les petites lâchetés que certaines croient diplomatique de semer sur la route. Elles pensent par elles-mêmes; ne cachent pas des secrets essentiels, mais possèdent ce coin d'âme inviolé où viennent se renouveler chacun des sentiments qui font leur charme—le charme puissant et troublant de l'être jamais entièrement découvert. Elles sont féminines, celles-là, je vous assure. Ne vous scandalisez pas du soupçon d'indépendance donné par leur démarche, leur conversation: il est l'indice d'une équilibre parfait et d'une belle santé morale.

Mais, je m'aperçois que je sors du domaine tracé très nettement, celui-là, par notre amie Magali. Si vous voulez bien, mes chères lectrices, nous retournerons, la semaine prochaine, à nos casseroles et nous explorerons ensemble le petit domaine dont nous devons être reines et maîtresses sans conteste.

CORDON ROSE.

PETIT COURRIER.

Sr O.—Impossible de donner cette adresse, ici; si vous me faites parvenir la lettre sous enveloppe cachetée, je l'adresserai moi-même. Je ne connais pas ses capacités: je crois, néanmoins, qu'il pourrait se charger de la besogne que vous me décrivez.

Je vous remercie vivement d'avoir songé à cette détresse et d'essayer de la soulager. Nous sommes compatriotes, en effet; ce qui expliquerait la commune sympathie.

Mad. C. — "Nella" a conclu un engagement d'institutrice. Je conserve votre adresse et si parmi nos correspondantes se trouvait une institutrice qualifiée pour l'Alberta et désireuse d'enseigner dans un centre canadien français, je m'empresserais de la mettre en relation avec vous.

Ce n'est pas la première fois, il me semble, que vous venez au P.C. Vous dirai-je que j'aurais du plaisir à vous lire plus souvent. Bon souvenir et au revoir.

Homesteader. — Cette personne n'était pas mariée. Sa mort fut regrettée par tous et, seuls, ses intimes peut-être connaissent la profondeur et le dévouement de son coeur.

Rair de Soleil.—Je triche un peu pour le pseudo: ne cherchez pas pourquoi; croyez, si vous voulez, que je suis superstitieuse et que pour rien au monde je n'aurais écrit l'autre. Pardon, je vous parle chinois alors que vous me demandez mon opinion sur les portraits de correspondan... croqués par votre imagination. Mais, je ne suis pas anxieuse. Vous dirai-je que même ce petit mystère dont vous paraissez vouloir entourer votre personnalité, ne m'intrigue pas? Peut-être parce que je l'ai percé du premier coup!

Rose-Lys. — On me charge de l'agréable commission de vous remercier; les journaux se sont fidèlement rendus à destination et ont fait le bonheur de l'isolé. Je joins mon merci à ceux très reconnaissants que l'on vous envoie.

Fleur des Prairies. — Je reçois votre bonne lettre au dernier moment: la semaine prochaine, je vous dirai plus longuement le plaisir que m'a causé votre venue.

MAGALI.

LA PEUR DES MICROBES.

Le docteur Z... est gravement malade: il est atteint de la phobie du microbe.

Il écrit dans un journal: "J'ai demandé du jambon dans une grande maison, d'organisation moderne, ou une machine spéciale servait à couper ce comestible. Mon commis se mit donc à opérer très gravement; mais comme les tranches ne se détachaient pas complètement de l'appareil, il les poussait tout simplement avec sa main, qu'il avait passée dans ses cheveux avant de commencer!"

Depuis, le docteur Z..... ne mange plus de jambon.. Mais si j'ai un conseil à lui donner, qu'il se garde d'observer avec trop d'attention les manipulations auxquelles sont soumises les choses que nous mangeons. Il en arriverait à ne plus manger de rien.

J'ai un ami dans ce cas. Je suis allé dîner avec lui, un soir, au restaurant; cela ne me reprendra pas de si tôt.

—Ne mangez pas de pain, me dit-il: le garçon vient de le toucher après avoir manié de l'argent... Or, vous savez que sur une pièce de vingt sous il y a 145 milliards 876, 474,698 bactéries!

—Brrr!

—Ce garçon doit en laisser tomber deux ou trois milliards à chaque mouvement... Ne mangez pas de pain! C'est comme ces coquilles de beurre... Elles ont été polluées. D'ailleurs, il faudrait savoir si la fermière qui a trait la vache avait mis des gants...

—Des gants?

—Parfaitement, c'est une élémentaire précaution d'hygiène: on a calculé que, sur la main d'une fermière, il y avait, par centimètre carré, 667,384,690,414 microbes tout plus nocifs les uns que les autres.

Et dire qu'Hégésippe Moreau a écrit:

Amour à la fermière! Elle est
Si gentille et si douce!
C'est l'oiseau des bois qui se plait
Loin du bruit dans la mousse.

Au temps d'Hégésippe Moreau, on ne coupait pas encore les microbes en quatre!

Bref, tout le long du repas, mon ami entassa milliards de bacilles sur trilliards de bactéries, et nous ne mangeâmes qu'un oeuf à la coque. Mais en quittant cet hygiéniste, je fus tout heureux et tout aise de manger, au coin de la rue, deux sous de frites.

Records baroques.

A Gourdon habite M. Dupont, recordman du monde des casseurs de noix. Il en brisa 2,844 en 60 minutes.

A Londres, M. Cooks détient le record des éplucheurs de pommes de terre. Il en pela 14 kilos en 7 minutes.

Ludwig Wolging, à Berlin, fuma 19 cigares en 2 heures, sans boire ni cracher.

Loys Bollaert, à Bruxelles, établit le record du monde de lenteur en faisant durer un cigare deux heures.

Lowney, Américain, ouvrit 104 huitres en 4 minutes.

Mme Dublé, Française, confectionna 2,007 sandwichs en 19 heures.

Miss Carrett acheta, en 84 minutes seulement, un objet avec facture à l'appui dans chaque magasin de vêtements des deux rues les plus fréquentées de Londres.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. **Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.**

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest. Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI 30 JUIN, 1910.

DISCOURS PRONONCE PAR L'HON. SENATEUR ROY

Rivière-qui-Barre 22 Juin 1910

Il serait à désirer, qu'en un jour comme celui-ci, tous les Canadiens-français de l'Alberta soient réunis autour de cette table.

De plus en plus, en effet, la célébration de la St. Jean Baptiste devient essentiellement une grande fête de famille.

Depuis quelques années, le mot nationalité, au Canada, éveille des aspirations plus ambitieuses que celles du passé.

Nous nous débarrassons, tous les jours, de notre chauvinisme ancien, pour créer sur le sol canadien une patrie nouvelle, une nationalité vraiment à nous.

Ce nouvel état de chose, ne nous empêchera pas, monsieur le Président, de conserver le caractère spécial à notre origine, et le souvenir de notre histoire.

Dans la nationalité canadienne, l'élément français fera inévitablement sentir son influence.

Les peuples s'inspirent de leur histoire, pour tenir en éveil leur patriotisme et conserver leur prestige au milieu des nations.

L'histoire canadienne ne pourra jamais s'écrire sans que des noms français s'y trouvent inscrits à toutes les pages. Les noms de Jacques-Cartier, Champlain, Laval, Dollard des Ormaux, Montcalm, Lévis et cent autres, jusqu'à nos jours, rappelleront à la nation canadienne qu'une race d'élite existait à sa naissance.

Monsieur le Président, nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire, ou tous les éléments qui forment la population de notre pays doivent songer sérieusement à s'unir pour créer une nationalité plus homogène.

Grâce à l'esprit progressif, et à l'excellente initiative de nos hommes d'Etat canadiens, le Canada est devenu presqu'un Etat dans l'Etat. Et tant que nous aurons parmi nos hommes publics des noms français comme ceux de Papineau, Lafontaine, Morin, Cartier, Chapleau, Mercier et Laurier nous n'aurons pas à craindre que l'influence de notre race disparaisse.

J'ai dit que le Canada était devenu presqu'un Etat dans l'Etat.

Je ne suis pas de ceux qui prévoient dans l'indépendance complète de notre pays, une amélioration possible au sort politique de la race française au Canada.

A ce point de vue je suis profondément impérialiste.

Je prétends, monsieur le Président, que la race française au Canada aurait tout à perdre en rompant, si tenu qu'il soit, le lien britannique.

Nous resterons probablement toujours une minorité dans notre pays. Nous serons par conséquent l'élément le plus faible.

Le passé me donne raison de croire, que la sauvegarde de nos droits sera toujours en meilleures mains à Londres que partout ailleurs.

Pour cette raison l'impérialisme ne m'effraie pas. Je dirai plutôt qu'il me rassure: Tant que l'étendard impérial anglais flottera sur la vieille citadelle de Québec, je serai plein d'espoir en ce qui concerne le développement pacifique, mais prodigieux, de notre race au Canada.

Les paroles que je prononce en ce moment surprendront peut-être quelques-uns de nos compatriotes de la Province de Québec. J'en connais qui ont l'épiderme sensible, sur cette question de l'Impérialisme; mais tant que ces idéalistes ne me montreront pas dans leur régime rêvé des garanties aussi grandes pour la protection de nos droits que celles que nous donne l'Angleterre, je demeurerai Impérialiste.

Je vous le demande, mes compatriotes; si vous n'aviez pas eu l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord pour vous protéger, seriez-vous venus dans les Provinces de l'Ouest vous établir sur les terres fertiles que vous cultivez aujourd'hui?

Je le demande aux Révérends Pères qui m'écoutent; est-ce que vous les gardiens de la foi de nos enfants, vous n'êtes pas aujourd'hui plus confiants dans l'avenir que si l'on vous promettait l'indépendance, ou l'union américaine?

Demandez à ceux de nos compatriotes qui sont allés s'engouffrer dans le Tout-Américain, s'ils ont plus de facilité à conserver leur langue et leur religion que nous en avons au Canada.

Pourtant, leurs prêtres zélés ont cherché à les grouper autour des églises, mais les enfants ont dû fréquenter des écoles publiques, des écoles sans Dieu.

Les Canadiens-français trouvent dans le principe de l'Ecole Séparée qui leur est garanti par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le seul moyen de conserver le caractère distinctif de leur origine.

Monsieur le Président, je ne suis pas de ceux qui croient que les Canadiens-français devraient former une unité isolée dans la nation canadienne. Ce caractère distinctif que nous voulons conserver, devrait se faire remarquer surtout dans la famille, et dans nos rapports sociaux.

Dans la vie publique, je voudrais voir mes compatriotes devenir les émules de nos concitoyens d'origine différente.

Vous ne vous imaginez peut-être pas combien la connaissance parfaite des deux langues dans notre pays nous donnerait une supériorité énorme, et nous placerait dans une situation des plus avantageuse.

La même chose s'applique au commerce, aux professions libérales, et aux métiers de toutes sortes.

Il a été dit avec beaucoup de vérité qu'il n'y a pas de sots métiers. C'est très vrai, mais celui qui a un peu la fierté de sa race, et qui a conscience de l'effort qu'elle peut produire, se lasse de voir trop souvent ses compatriotes remplir les rôles inférieurs dans l'administration.

Apprendre l'anglais ça n'est pas s'anglifier; c'est tout simplement s'armer d'un moyen nécessaire pour mieux défendre et conserver nos droits.

Ceux de mes compatriotes qui ont entendu Laurier, Lemieux, Armand Lavergne et Bourassa à la tribune de la Chambre des Communes, n'ont pas été peu surpris de les voir si complètement captiver l'attention générale.

C'est parce qu'en plus de l'intérêt que leurs idées nouvelles savaient produire, ils charmaient l'esprit par l'élégance de leur langage.

Eh bien, mes amis, vous ne pouvez pas me rétorquer que ces messieurs sont des anglifiés. Il n'en est pas parmi nous qui ont su conserver plus intacte leur tempérament et leur caractère français.

Oui, mes compatriotes, restons français par fierté, restons français par goût, restons français par amour! mais instruisons-nous, afin de prendre dans la vie canadienne le rang que notre origine nous commande d'occuper. Noblesse oblige!!

Nos ancêtres ont été les pionniers de ce beau pays. Leur bravoure nous a acquis des droits, que l'Angleterre a finalement reconnus, mais si nos ancêtres nous ont acquis des droits, ils nous ont aussi laissé des devoirs.

Nous avons le devoir de donner l'exemple de l'union et de la fraternité; et permettez-moi de répéter ici un mot historique de Mercier: "Cessons nos luttes fratricides!"

Nous avons le devoir d'instruire nos enfants de manière à ce qu'ils puissent lutter à armes égales avec leurs concitoyens d'origine différente.

Nous avons le devoir d'apporter à notre pays l'esprit de générosité chevaleresque qui nous vient de la France, mais en même temps de nous pénétrer de l'esprit de la vraie liberté qui nous vient de l'Angleterre!

Je termine, Monsieur le Président, en demandant à nos femmes françaises au Canada de continuer à jouer chrétiennement le rôle qu'elles ont toujours rempli dans notre pays, et jamais nous perdrons le caractère distinctif de notre race !

Ayons des familles nombreuses, et conservons religieusement dans nos foyers la langue que nous chérissons; et le moyen le plus effectif de conserver toujours notre belle langue française, c'est de nous attacher à la parler avec pureté et avec élégance!

Conservons aussi dans nos maisons cette hospitalité proverbiale qui nous attire l'admiration et le respect de tous ceux qui nous approchent.

Enfin, pour terminer, mesdames, permettez-moi de vous donner un conseil.

Il ne tient qu'à vous pour que la race française vive au Canada. Pour cela vous n'avez qu'à conserver jalousement le cachet si caractéristique de la femme française: la grâce, le charme et l'élégance.

AU MANITOBA.

La campagne électorale bat son plein au Manitoba.

C'est en effet le 11 du mois prochain que le peuple sera appelé à choisir entre un régime conservateur croulant sous les scandales de toutes sortes et une administration libérale, à la tête de laquelle se trouveraient des hommes d'un talent incontestable.

Réduits aux pires expédients pour chercher à rétablir leur position chancelante, les conservateurs, ministres en tête, n'ont rien imaginé de mieux que de chercher à étouffer leurs propres scandales sous des accusations fausses portées contre les chefs libéraux.

C'est ainsi qu'ils ont cherché à accréditer, dans l'opinion publique, qu'un libéral aurait voulu trafiquer de son influence pour exiger $10,000, versés au bénéfice du fonds électoral, en retour d'une position de juge.

Le libéral ainsi mis en cause n'est autre que M. Horace Chevrier, candidat libéral aux prochaines élections.

La popularité triomphante de la candidature de M. Chevrier le désignait tout naturellement à la vindicte conservatrice.

La calomnie de MM. Rogers, Prudhomme et Cie. est, malheureusement pour ces derniers, bien mal tombée à point.

L'homme de paille de la circonstance, celui qui se fit le porte-parole du ministère en détresse pour lancer la calomnie par l'entremise du "Telegram," est au su de tout le monde un ennemi personnel de M. Horace Chevrier qui a saisi à point l'occasion de prendre une basse revanche.

On se rappelle que M. Prudhomme fut exclu, il y a quelque temps du parti libéral manitobain; de plus M. Prudhomme ne peut pardonner à M. Horace Chevrier que le frère de celui-ci, M. N. Chevrier, se soit vu attribué un fauteuil sénatorial, objet des longues convoitises de M. Prudhomme.

M. Rogers, lui, a vu surtout dans cette bombe à effet l'occasion de détourner l'attention du scandale des sablières d'Eli.

Mais cette manoeuvre, qui aurait pu réussir jadis, a, cette fois, complètement échouée.

M. Horace Chevrier vient d'intenter un procès en diffamation à M. Prudhomme et au "Telegram" qui s'est fait l'écho de cette accusation tendancieuse.

M. Chevrier offre de se retirer de la vie publique si le procès en cours produit la moindre chose à son désavantage.

Les manoeuvres désespérées du cabinet manitobain et de ses amis sont des prodromes d'une débacle complète le 11 juillet prochain.

LES BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Le remarquable article de notre ami "Sylvus", publié dans notre précédent numéro, sur les moyens de préservation et de propagation de notre langue dans l'Ouest par la lecture, nous a valu quelques lettres d'approbation de personnes bien placées pour juger de la valeur des arguments de notre collaborateur

Nous extrayons de l'une d'elles le passage suivant:

"...Je crois avec vous qu'il n'est pas de meilleur préservatif pour une langue que la lecture de bons auteurs. La création dans nos localités canadiennes-françaises de bibliothèques paroissiales rendraient, à ce point de vue, d'éminents services. Sans borner le choix d'auteurs aux noms fulgurants de la littérature française que cite votre collaborateur Sylvus, j'estime qu'il serait facile de recruter les éléments d'une excellente bibliothèque et cela, à très peu de frais, en se conformant aux directions des comités de lecture des bibliothèques paroissiales de France.

"...Plus encore qu'ailleurs, le besoin de bibliothèques françaises se fait impérieusement sentir dans nos villages de l'Ouest. Nous avons, en effet, à lutter avec acharnement contre l'anglification qui s'introduit sournoisement par la lecture des journaux ou livres anglais et il importe que pour combattre ce péril nous nous placions sur le même terrain. De plus la mise a la portée de nos fermiers, de leurs femmes et de leurs filles de livres attrayants serait une utile et saine distraction durant les si longues soirées d'hiver.

"Vous savez aussi bien que moi que seule une lecture judicieusement choisie, peut amener le complet développement de l'intelligence; quels résultats magnifiques n'obtiendrait-on pas en fournissant avec libéralité le "pain de l'esprit" à nos gens si dépourvus de ce genre de nourriture!

"L'idée excellente que vous suggérez mérite certainement de retenir l'attention. Je fais des voeux pour que dans chaque paroisse quelques esprits clairvoyants, saisissant son bon côté, s'en fassent les propagateurs zélés.."

Nous nous réservons de revenir sur ce sujet si intéressant de la fondation de bibliothèques paroissiales dans l'Ouest.

Nous serions particulièrement heureux de publier les communications que l'on voudrait bien nous faire sur cette intéressante idée—en particulier celles de MM. les Curés des paroisses canadiennes-françaises d'Alberta et de Saskatchewan.

NOTES ET COMMENTAIRES

La *Revue populaire* de Montréal, reproduit dans son numéro de juin l'article que le *Courrier de l'Ouest* consacrait dernièrement au Cercle St. Jean Baptiste de Rivière-qui-Barre.

Notre confrère, s'inspirant du fait que nos paroisses canadiennes-françaises de l'Ouest revendiquent avec chaleur, chaque année, leurs droits à servir de lieu pour la célébration de la St. Jean Baptiste, parle avec de grands éloges du patriotisme de nos compatriotes d'Alberta et de Saskatchewan.

La "Revue" termine son article en disant à peu près textuellement ces mots, au sujet de nos associations St. Jean Baptiste locales:

"Nos compatriotes de province de Québec s'inquiètent parfois, au point de vue de la nationalité de l'avenir de nos compatriotes de l'Ouest, mais tandis que toutes ou presque toutes leurs lointaines paroisses possèdent une association nationale solidement organisée, c'est à peine si, dans cette province, une localité sur vingt possède une association de cette sorte et si une paroisse sur cent célèbre notre fête de la St. Jean Baptiste.

"Filles de Jérusalem pleurez sur vous-mêmes."

Tous nos remerciements à notre confrère pour son excellent article, bien de nature à détruire une légende trop persistante chez de nombreux compatriotes de l'Est canadien.

Nos correspondants d'Alberta et de Saskatchewan nous signalent la sécheresse persistante de la saison qui menace de compromettre en partie la moisson prochaine.

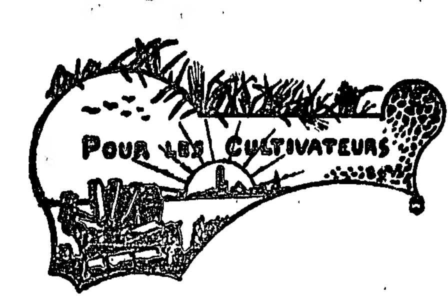
La situation est cependant loin d'être critique et dans certaines régions,—principalement l'Alberta-Nord—les céréales présentent malgré le manque de pluies un aspect magnifique.

Le blé d'automne,—trop peu cultivé dans la région nord du township 45—est particulièrement superbe dans les environs d'Edmonton.

Le 25 juin dernier, nous cueillions dans un champ de 200 acres, à quelques milles de la capitale, des épis en fleur mesurant de 20 à 30 pouces de hauteur.

Ce champ détient, croyons-nous, un record assez difficile à battre, étant données les conditions atmosphériques actuelles.

C'est en tous les cas une preuve éloquente de l'excellente adaptation de la région de l'Alberta-nord, à la culture des céréales, et particulièrement du blé d'automne.



Chronique Agricole

Des manifestations syndicalistes, qui se sont produites récemment aux Etats-Unis et ont eu pour résultat de faire aboutir d'importantes revendications ouvrières, viennent de mettre vivement en relief l'utilité et la puissance de l'action collective.

Cette nécessité de l'union est d'ailleurs parfaitement reconnue par tous et il est peu de corps de métiers, voire des professions libérales dont les membres ne soient reliés entre eux par une puissante organisation.

Il est une profession cependant, qui, quoique groupée en quelques solides associations, ne se conforme pas aussi généralement à la règle.

Et c'est précisément celle qui semblerait avoir de la façon le plus urgente le besoin d'une unité d'action.

Nous voulons parler de la profession agricole.

Toutes les professions, tous les corps de métiers sont organisés et puissants, ils occupent bruyamment, tour à tour, la scène publique; ils viennent y célébrer leurs mérites et plaider leurs intérêts.

Mais les cultivateurs qui, eux, sont pourtant la majorité et dont le rôle est autrement nécessaire, grandiose, organique, dans notre société; les cultivateurs sans le labeur de qui tous les autres citoyens ne sauraient vivre et prospérer, les cultivateurs demeurent, indifférents, au second plan; on n'entend qu'incidemment parler d'eux comme organisation syndicale.

Et il arrive que, comme toujours, ceux qui se taisent se voient négligés, au profit de ceux qui parlent et surtout de ceux qui crient.

Et la faute en retombe sur eux; car ici bas il faut demander pour être exaucé.

Qui ne défend pas ses droits et se désintéresse de son avenir, ne peut s'attendre, au milieu du continuel combat de la vie, à ce que d'autres s'en fassent les champions.

Il faut savoir s'aider si l'on veut que le Ciel nous aide: nos cultivateurs ont pêché jusqu'ici par une indifférence coupable à leurs vrais intérêts, qui sont les intérêts généraux de leur profession, les intérêts communs.

Ils ont vécu isolés dans leur labeur individuel.

Il est grand temps qu'ils sortent de cette torpeur, qu'ils dépouillent leur indifférence et songent à s'organiser comme ceux des autres professions pour travailler à tracer d'autres sillons que ceux de leurs champs.

Il faut en un mot qu'ils s'éveillent à la nécessité de l'effort en vue du bien commun, et sortent des sentiers battus de la routine.

Un statisticien constatait tout récemment qu'une proportion énorme des fils de cultivateurs abandonnent la terre pour la ville, les manchons de la charrue pour la plume et qu'un nombre infime seulement de ceux qui demeurent attachés à la glèbe suivent les cours d'une éducation agricole rationnelle.

La faute en est aux pères de famille qui se laissent éblouir par le clinquant et le tapage de réclame des professions libérales.

Il y a là un mal endémique qu'il faut combattre, et duquel on ne peut triompher qu'en relevant à ses propres yeux, le rôle du cultivateur ,rôle qui, de nos jours, avec les merveilleux développements de la science agricole, exige pour réussir, de ceux qui s'y livrent, des connaissances pour le moins égales de celles requises dans les autres professions.

Jamais l'occasion n'a été plus favorable.

Les pouvoir publics, comprenant la nécessité du progrès et de l'avancement de la classe agricole sont très favorablement disposés en faveur des cultivateurs et les aideront par tous les moyens possibles dans l'acomplissement de leur mission pacifique.

Mais il faut que ceux-ci, de leur côté, au lieu de demeurer dans une routine obstinée, fassent preuve de bonne volonté et d'initiative et entrent résolument dans la voie du progrès, progrès auquel ils ne peuvent tendre que par l'organisation et l'union.

LA COMETE S'EN VA

La comète de Halley s'en va, il y a même plus d'un mois qu'elle ne fait que cela. C'est le 20 avril qu'elle était au prérihélie, c'est-à-dire au point de son parcours le plus voisin du soleil: à partir du 20 avril, elle s'est éloignée de celui-ci, tout en le contournant, et chaque jour elle fuit plus loin. Elle nous fuit d'autant plus vite que sa direction et la nôtre sont presque opposées. Tandis qu'elle court dans un sens, nous courons, nous, en sens opposé. C'est pourquoi elle va très vite diminuer de dimensions.

Si elle était au plus près du soleil le 20 avril, c'est le 18-19 mai qu'elle était le plus près de la terre. Mais, depuis cette date, elle s'éloigne rapidement. On ne la verra bientôt plus. Regardez-la bien, car il y a bien des chances pour que vous ne la voyiez plus. Elle ne reviendra, en effet, que vers la fin du siècle, dans un temps que l'on évaluera, mais qui variera de soixante-quatorze à quatre-vingt ans environ.

Ou va la comète? Mais, à l'autre bout de son champ de course. D'un pas de plus en plus lent, à mesure qu'elle s'éloigne du soleil, elle s'enfoncera dans l'ombre et disparaîtra à nos yeux. Elle est trop peu de chose pour rester longtemps visible. Elle semblera s'évanouir, se dissiper: en réalité elle sera toujours à l'intérieur de notre système solaire, mais dans un quartier très périphérique, au delà de l'orbite de Neptune, à 5 milliards de kilomètres du soleil.

Très probablement nous cesserons de la voir en juillet, quand elle se trouvera à peu près à la distance de l'orbite de Mars; et ce n'est qu'après une longue vie d'homme qu'elle se montrera de nouveau.

Sa vitesse de translation varie. Elle va très vite au voisinage du soleil qui semble la galvaniser: elle vient très vite au rendez-vous accoutumé. Mais elle s'en éloigne avec regrets, d'un pas de plus en plus lourd. Près du soleil, elle fait plus de 50 kilomètres à la seconde: à l'aphélie, c'est-à-dire au maximum de distance de celui-ci, un à peine. Le soleil a là un disque mille fois plus petit que vu de la terre, et envoie infiniment moins de lumière et de chaleur. Cela paralyse les forces et engourdit le moral.

Par contre, dès que l'aphélie a été franchi, la comète se ragaillardit. Comme le cheval qui se sent pointé sur l'écurie, elle reprend courage: elle accélère le pas, lentement d'abord, puis plus vite, pour finir par courir de toutes ses forces vers l'astre de son choix. Et cela continue ainsi, cette histoire, indéfiniment; c'est-à-dire qu'on ne sait ni quand ni comment cela finit. Ni même si cela finit.

Pourtant, une fin est probable. Tout dans l'univers, porte la marque du temps; tout vieillit; sans doute tout meurt, y compris les comètes. Mais comment et pourquoi? Voici ce qu'on ne peut savoir qu'à force d'observations et d'études, avec des méthodes diverses, toujours perfectionnées. La comète de Halley est certainement très âgée déjà.

Il est bien entendu, toutefois, que durant les trente-sept ou quarante ans qu'elle va s'éloigner de nous, pour aller à quelque 5 milliards de kilomètres, elle ne sortira pas du système solaire. Elle s'éloignera au delà de Jupiter, de Saturne, d'Uranus, de Neptune, et de la planète transneptunienne probable, mais elle restera dans la sphère d'action du soleil. Et en réalité, elle s'en éloignera rélativement peu.

Elle ira à 5 milliards de kilomètres, c'est entendu. Mais l'étoile considérée comme la plus voisine du soleil, "alpha" du Centaure, est à 41 trillions de kilomètres, et sa lumière met plus de quatre ans à nous parvenir. La distance à laquelle va la comète est en réalité très petite, comparée à la distance de l'étoile la plus proche. Elle ne sort peut-être pas du système planétaire, car on soupçonne une planète à 6 milliards de kilomètres du soleil, qui fait sa révolution en 330 années environ au lieu d'un an, comme la terre. C'est du reste parce qu'elle ne sort pas du système solaire qu'elle revient et qu'on peut en calculer les retours périodiques.

Chronique Locale

UNE FETE INTIME

M. J. M. Deschêne était, lundi soir, l'invité d'honneur d'un banquet, que lui offraient, au Café Hurry, à l'occasion de son prochain mariage avec Melle M. Gariépy, ses nombreux amis.

Il y eut quelques discours très spirituels prononcés par MM. Wilfrid Gariépy, Noebe et McInnis, ce dernier porta la santé "à notre hôte"; le héros de la soirée répondit à cette santé par un charmant discours très approprié.

M. Emile Tessier interpréta diverses chansons et M. Chénier joua quelques morceaux de musique. Les deux furent très applaudis.

On nous prie d'annoncer qu'une somme additionnelle de 5% sera ajoutée à tous les arrérages de taxes municipales à moins que ceux-ci soient payés avant le 1er juillet 1910.

M. et Mme Wilfrid Gariépy, 735 Septième rue, font part de la naissance d'un fils, survenue le 25 juin courant.

Nous apprenons le départ pour la province de Québec de M. et Mme A. Gagnon, de Morinville. Nous leur souhaitons un bon voyage.

M. Wilfrid LaBelle, de la maison L. A. Wilson, Ltée, de Montréal, vient d'arriver dans notre ville pour remplir l'emploi d'assistant-gérant de la succursale d'Edmonton.

M. LaBelle doit faire venir sa famille sous peu.

Le Dr E. R. Bélanger, frère de M. C. H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cecil, est parti samedi soir pour la province de Québec.

Nous avons le regret d'apprendre que le Dr Bélanger est actuellement dans un état de santé très précaire.

M. Barry, qui était descendu il y a quelque temps en province de Québec, est de retour parmi nous.

M. Achille Dubuc, marchand du Fort Saskatchewan, était de passage à Edmonton pour affaires, cette semaine.

AVIS

Nous désirons attirer l'attention de nos amis les fermiers sur la grande vente de Fraser Bros, à Ray. MM. Fraser vendent leur ferme; cette vente sera absolument sans réserve: 23 têtes de chevaux, juments et poulains; 37 bêtes à cornes comprenant vaches laitières, veaux et boeufs d'âges variés, 3 truies et 22 jeunes porcs. Un grand nombre d'outils aratoires.

Paiement au comptant et à crédit. Voyez les grandes affiches. Robert Smith, l'encanteur bien connu, conduira la vente, qui aura lieu le lundi 11 juillet, à 12 heures ½ précises.

MAGASIN A VENDRE

M. Charles Morneau, de Beaumont, Alta., a décidé de vendre son stock de marchandises de toutes sortes d'ici à un mois et ce à des prix très réduits.

Ceux qui se trouvent dans la nécessité de faire des achats feraient bien d'en profiter.

C'est une occasion exceptionnelle pour quelqu'un qui voudrait entrer en affaires.

S'adresser à M. Charles Morneau, Beaumont, Alta.

4s03f.

AYEZ VOTRE MONOGRAMME

Pour la somme de 35 cents nous vous expédierons votre monogramme en noir, avec lequel vous pouvez chiffrer votre papier à lettres ainsi que les ouvrages de fantaisie.

NORTH WESTERN AGENCY
Chambre 16
Edifice Crédit Foncier,
Edmonton, Alta.

A VENDRE, un engin à gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf. S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la cour à bois.

Le vapeur "City of Edmonton" partira du quai de la scierie Walters, à Edmonton, vers le milieu de la semaine prochaine pour une excursion en aval de la rivière, jusqu'à Onion Lake.

Le vapeur fera escale aux différents points en amont de Brosseau.

On prendra des passagers et des marchandises.

PERDUE, une jument "cayuse", blanche, crinière et queue coupées, tache rouge sur la croupe et les oreilles, a une cloche attachée au cou.

Récompense à qui la fera retrouver.

Prière d'écrire à
ARMAND MERCIER.
Durlingville, Alta.

12j4s

Département des Chemins de fer et Canaux du Canada.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, dans une enveloppe portant à la suscription "Soumission pour la superstructure du Pont de La Pas," seront reçues jusqu'à midi du 4e jour de juillet 1910, pour la construction et l'érection de la superstructure du pont sur la rivière Saskatchewan, sur la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le pont sera formé d'une arche mobile de 262 pieds et de quatre arches fixes de 147 pieds chacune.

A compter de la présente date on pourra voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, Ont., ou au bureau de l'ingénieur en chef du chemin de fer de la Baie d'Hudson à Winnipeg, Man., où l'on pourra aussi obtenir des formules de soumission, et tous les autres renseignements voulus.

Les soumissionnaires devront soumettre des dessins accompagnés de feuilles de tension, le tout en conformité des devis généraux pour les superstructures d'acier pour les ponts et viaducs du Département des Chemins de fer et Canaux du Canada, 1908. Le genre de poids sera celui désigné "lourd" dans les dits devis.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter l'échelle des gages raisonnables préparée ou qui sera préparée par le Département du Travail; cette échelle de gages formera partie du contrat.

Les entrepreneurs voudront bien se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés commerciales, que si elles portent la signature réelle, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque pour une somme de $10,000.00 fait payable à l'honorable Ministre des Chemins de fer et Canaux, lequel chèque sera confisqué si le personne refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre.

Ce chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Le chèque du soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée sera détenu comme garantie de l'accomplissement fidèle du contrat.

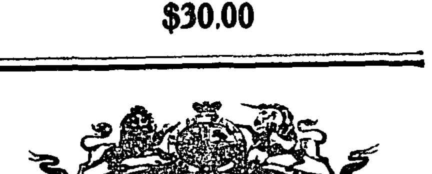
Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 20 juin, 1910.

Les journaux qui insèreront cette annonce sans avoir obtenu l'autorisation du ministère, ne seront pas payés.





Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains **districts aux conditions suivantes:**

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Couvent des Soeurs de la Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus

Rue Picard, Edmonton, Alta,

Le programme des classes comprendra toutes les branches d'une bonne éducation anglaise et française.

Un cours de français, occupant la moitié de la journée scolaire sera donné aux enfants dont les parents en auront manifesté le désir.

Une attention spéciale sera donnée à l'enseignement de l'économie domestique.

Pous tous renseignements s'adresser à

REV. MERE SUPERIEURE.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

HOTEL "NORTH EDMONTON"

M. Jos. Martel, propriétaire de l'hôtel North Edmonton, désire annoncer au public qu'il a pris possession de cet hôtel depuis le 1er juin. Il invite toutes les personnes qui demeurent au Packing Plant ou qui y viendront à lui rendre visite.

CUISINE EXCELLENTE
PRIX MODERES
CHAMBRES CONFORTABLES

Mme J. A. McNeil, 245 avenue Jasper ouest, désire annoncer au public en général qu'elle vient d'ouvrir un atelier de confection pour dames. Ouvrage garanti.